

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Création d'un ouvrage de lutte contre les inondations sur le bassin versant des Vertus à Saint Aubin sur Scie

Syndicat des bassins versants Saône, Vienne et Scie

Il sera procédé **du jeudi 28 janvier 2016 au lundi 29 février 2016 inclus**, soit pour une durée de trente et un jours, à une enquête publique concernant le projet de création d'ouvrage de lutte contre les inondations sur le bassin versant des Vertus sur le territoire de la commune de Saint-Aubin-sur-Scie présenté par le syndicat des bassins versants Saône, Vienne et Scie - 11 route de Dieppe - 76730 Bacqueville en Caux.

Les aménagements consistent en la réalisation de deux bassins en cascade sur la commune de Saint-Aubin-sur-Scie au niveau de la rue des Vertus.

Cette enquête se déroulera sur le territoire de la commune de Saint-Aubin-sur-Scie.

Elle porte sur les autorisations et déclarations visées à l'article R 214-1 du code de l'environnement et relatives aux rubriques **2. 1. 5. 0.** et **3. 2. 3. 0.** .

L'autorité compétente pour prendre la décision d'autorisation est la préfète du département de la Seine Maritime.

Pendant toute la durée de cette enquête, le dossier et un registre resteront déposés dans la mairie de la commune précitée où les intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de ses bureaux au public.

Monsieur Yves Tual, ingénieur des Ponts et Chaussées retraité, est désigné comme commissaire enquêteur titulaire et monsieur Loïk Le Perff, directeur territorial urbanisme à la ville de Rouen, retraité, comme suppléant.

Le commissaire enquêteur recevra aux jours et heures ci-après, les déclarations verbales ou écrites qui lui seront présentées dans la mairie de Saint-Aubin-sur-Scie:

- jeudi 28 janvier 2016 de 16 heures à 18 heures
- mercredi 17 février 2016 de 9 heures à 12 heures
- lundi 29 février 2016 de 16 heures à 18 heures

Les observations, propositions et contre propositions seront consignées sur le registre d'enquête aux jours et heures d'ouverture de la mairie au public et pourront également être transmises par voie électronique à la mairie de Saint-Aubin-sur-Scie, à l'adresse mail suivante: www.saint-aubin-sur-scie.fr.

Toute correspondance relative à cette enquête pourra être adressée au commissaire enquêteur, à la mairie de Saint-Aubin-sur-Scie.

Des informations relatives à l'enquête pourront être consultées sur le site de la préfecture (www.seine-maritime.gouv.fr).

Toutes informations relatives à ce projet pourront être demandées auprès du syndicat des bassins versants Saône, Vienne et Scie - 11 route de Dieppe - 76730 Bacqueville en Caux (tel :02 35 04 49 92).

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur dans les mairies précitées et à la préfecture (direction de la coordination des politiques de l'Etat - Bureau des procédures publiques) et sur le site internet précité de la préfecture.

Le présent avis sera affiché sur le territoire de la commune de Saint-Aubin-sur-Scie.